Piratage à l'éducation nationale

L'éducation nationale a été victime d'un piratage mercredi 19 août, ce qui a conduit le recteur a prendre des mesures immédiates de protection, et à suspendre l'accès à l'ensemble des systèmes d'information de l'académie (messagerie personnelle, messagerie école, ENT, base de données école...)

Toutes les équipes du rectorat sont mobilisées pour s'assurer de la sécurité numérique et rétablir la situation dans les meilleurs délais.

> ***La directrice ne peut plus accéder à la boîte mail de l'école ni procéder aux inscriptions définitives des nouveaux élèves.***

Nous vous remercions pour votre compréhension.